

Diffusion : CNW : codes 35 et 63

Gestion durable des matières résiduelles
Les ministres Mulcair et Béchard annoncent un soutien 163 757 \$ à l'entreprise d'économie sociale Centrap par l'entremise de RECYC-QUÉBEC

Québec, le 3 novembre 2005 – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et leader adjoint du gouvernement, M. Thomas J. Mulcair, et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord, M. Claude Béchard, sont heureux d'annoncer l'octroi d'une aide financière au montant de 163 757 \$ à l'entreprise d'économie sociale Centrap située à Mont-Joli.

« Ce sont les gens vivant en région qui sont à même de connaître leurs besoins. En agrandissant sa superficie de travail, Centrap sera dorénavant en mesure d'augmenter sa production en offrant aux entreprises du Bas-Saint-Laurent et des régions voisines de récupérer et de recycler leurs palettes de bois. Leur projet est un bel exemple de partenariat au sein de la communauté du Bas-Saint-Laurent, qui contribue à la vitalité d'une industrie axée sur la préservation des ressources », a déclaré M. Béchard.

Ce centre de travail adapté se situe à Mont-Joli et son personnel fabrique des palettes de manutention en bois récupéré. Centrap doit agrandir ses installations pour répondre à la demande sans cesse croissante de sa clientèle. Les entreprises du Bas-St-Laurent pourront ainsi disposer écologiquement de leur surplus de palettes brisées ou encore en bon état auprès de cette entreprise.

« En plus de répondre à des exigences économiques de la communauté industrielle de la région, l'entreprise Centrap permet de prolonger le cycle de vie de matériaux qui, normalement, auraient pris la voie de l'élimination. Centrap contribue ainsi à protéger l'environnement en préservant les ressources naturelles, une voie privilégiée pour un développement durable », a conclu M. Mulcair.

Administré par la société d'État RECYC-QUÉBEC, le *Programme d'aide financière aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le cadre des plans de gestion des matières résiduelles* est doté d'un budget de quatre millions de dollars sur trois ans. Les détails du programme sont accessibles dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC, sous la rubrique « Nos programmes et services », à l'adresse suivante : www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca.

À ce jour, le *Programme d'aide financière aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le cadre des plans de gestion des matières résiduelles* a permis de maintenir plus de 100 emplois permanents en région et d'en créer une dizaine supplémentaire. Qui plus est, outre leur mission environnementale, les services offerts par les entreprises d'économie sociale répondent aux besoins socioéconomiques d'une clientèle locale et régionale.

Rappelons que la société d'État RECYC-QUÉBEC, qui célèbre cette année ses quinze ans d'existence, a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources.

- 30 -

Pour information :

Chantale Turgeon
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
(418) 521-3911

Danielle Pelletier
Responsable des communications
Bureau de M. Claude Béchar
(418) 492-7730

Sophie Gagnon
Responsable des communications
RECYC-QUÉBEC
(418) 643-0394 poste 3225
s.gagnon@recyc-quebec.gouv.qc.ca
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca